



Mémoire de la Société canadienne d'ophtalmologie présenté au Comité permanent de la santé

Travailleurs de la santé du Canada

Mars 2022

Recommandations

1. Financer la création de nouvelles normes visant à fixer les ressources humaines dans le domaine de la santé en fonction de la demande prévue plutôt qu'en fonction des données historiques.
2. Accroître le financement destiné à la création de nouveaux postes de résidence en ophtalmologie conformément à la demande projetée.
3. Veiller à ce que les ophtalmologistes diplômés bénéficient d'un accès adéquat à des possibilités chirurgicales afin de mettre pleinement à profit leurs compétences.
4. Retirer les obstacles liés à la mobilité interprovinciale des ophtalmologistes afin d'améliorer l'équité pour les collectivités où les services font défaut.
5. Examiner les facteurs sociaux et économiques qui ont une incidence négative sur la rétention des médecins au Canada.

Introduction

L'ophtalmologie est la branche de la médecine qui concerne la santé oculaire et le traitement des maladies oculaires graves. Un ophtalmologiste est un médecin et un chirurgien qui a une formation spécialisée dans la gestion des maladies oculaires. Après un programme de premier cycle d'une durée de quatre ans, l'ophtalmologiste passe de quatre à cinq ans à l'école de médecine pour devenir médecin, puis passe cinq années supplémentaires en formation spécialisée pour devenir ophtalmologiste. Ceux qui se spécialisent dans un domaine précis des maladies oculaires suivent une formation supplémentaire d'un à trois ans.

En plus d'être des spécialistes médicaux (SM), les ophtalmologistes sont des chirurgiens hautement qualifiés qui réalisent diverses procédures, comme des chirurgies de la cataracte, des transplantations de la cornée et des réparations des rétines endommagées au moyen d'une variété d'outils spécialisés allant des lasers aux dispositifs microchirurgicaux.

Les ophtalmologistes diagnostiquent, soignent et préviennent les maladies oculaires comme le glaucome, la cataracte, le décollement de la rétine, le cancer de l'œil, la rétinopathie diabétique et la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Principaux enjeux

Incidence

En 2019, on estimait que plus de 8 millions de Canadiens vivaient avec une maladie oculaire, dont 1,2 million qui devaient également composer avec une perte de vision ou une cécité.

Les Canadiens âgés de plus de 65 ans sont plus susceptibles de souffrir de problèmes oculaires et d'avoir besoin de soins prodigués par un ophtalmologiste. Néanmoins, la perte de la vision et les maladies oculaires peuvent toucher n'importe qui, y compris des enfants nécessitant une opération du muscle oculaire (appelée strabisme) comme des personnes souffrant de complications liées au diabète, comme la rétinopathie diabétique.

En 2021, les ophtalmologistes ont réalisé plus d'un million d'interventions ophtalmologiques, et la chirurgie de la cataracte a été la chirurgie la plus pratiquée au Canada. Le traitement de la perte de la vision et des maladies oculaires améliore de façon spectaculaire la qualité de vie des patients. Selon le rapport 2020 du Conference Board of Canada, *Ophthalmology in Canada*, les gens souffrant d'une perte de vision sont « plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé liés à des chutes, à des fractures de la hanche, à de la dépression, à de l'anxiété et à une admission dans un établissement de soins de longue durée et d'avoir recours à des soins à domicile

ou à de l'aide fournie par des proches aidants¹ ». Selon un rapport produit en 2021 par Deloitte, les gens qui présentent une perte de la vision sont exposés à un risque de mortalité 29 % plus élevé que les gens qui ne souffrent pas d'un tel problème. Il est impératif d'avoir accès à des soins oculaires pour jouir d'une qualité de vie productive.

Avenir des soins

Le rapport du Conference Board of Canada estime que les interventions ophtalmologiques devraient augmenter de 48 % au cours des deux prochaines décennies². Les facteurs ayant une incidence sur les futures hausses de la demande comprennent la croissance et le vieillissement de la population ainsi que les innovations et les transformations dans la pratique clinique.

Les coûts en aval de l'inaction sont stupéfiants, passant de 32,9 à 56 milliards de dollars d'ici 2050³. Ces coûts comprennent notamment les coûts du système de soins de santé, comme les services hospitaliers (pour les blessures, y compris les chutes), les produits pharmaceutiques, les services des professionnels de la santé oculaire, les lunettes, la recherche médicale; les coûts de productivité, comme la réduction de la participation à l'emploi, l'absentéisme; les coûts financiers liés aux aides et à l'équipement, à la réadaptation, aux soins en établissement; et enfin, la perte de bien-être, y compris les années de vie perdues en raison du handicap³.

Pénurie

Des études montrent que l'offre d'ophtalmologistes actuelle et future ne suit pas l'augmentation de la demande. Le nombre d'ophtalmologistes a déjà diminué, passant d'environ 3,7 pour 100 000 personnes en 1995 à 3,4 pour 100 000 personnes en 2018. L'offre d'ophtalmologistes varie aussi considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre. Alors que la moyenne nationale était estimée à 3,4 ophtalmologistes pour 100 000 personnes en 2018, ce nombre variait de 5,4 en Nouvelle-Écosse à 0,89 dans les territoires⁴.

En outre, une récente étude a révélé que 50 % des ophtalmologistes sont âgés de 55 ans ou plus. Par conséquent, un grand nombre d'entre eux prendront leur retraite au cours des 10 à 20 prochaines années, ce qui contribuera à la nécessité d'accroître le nombre d'ophtalmologistes dans le système de santé⁵.

Différents facteurs expliquent l'écart croissant entre l'offre et la demande. Nous avons précédemment mentionné l'augmentation et le vieillissement de la population, mais il y a également des enjeux structurels qui doivent être abordés. Parmi ces enjeux, notons le nombre insuffisant de postes de résidence pour les étudiants, le temps limité en salle d'opération, les restrictions à la mobilité interprovinciale des ophtalmologistes et la détermination des besoins en matière de ressources humaines en santé en fonction des données historiques plutôt qu'en fonction de la demande prévue.

¹ Conference Board of Canada, *Ophthalmology in Canada*, <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=10874>.

² Conference Board du Canada, *ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Conference Board of Canada, *ibid.*

⁵ Association médicale canadienne, *Ophthalmology Profile*, <https://www.cma.ca/sites/default/files/2019-01/ophthalmology-e.pdf>.

C'est pourquoi la SCO recommande de créer de nouvelles normes visant à fixer les ressources humaines dans le domaine de la santé en fonction de la demande prévue plutôt qu'en fonction des données historiques.

La SCO recommande également d'accroître le financement destiné à la création de nouveaux postes de résidence en ophtalmologie conformément à la demande projetée. Nous recommandons également que ces postes soient renforcés en veillant à ce que les ophtalmologistes diplômés bénéficient d'un accès adéquat à des possibilités chirurgicales afin de mettre pleinement à profit leurs compétences.

L'amélioration de l'accès aux services est fondamentale et, à ce titre, la SCO recommande d'éliminer les obstacles liés à la mobilité interprovinciale des ophtalmologistes afin d'améliorer l'équité pour les collectivités où les services font défaut.

Enfin, la SCO recommande d'examiner les facteurs sociaux et économiques qui ont une incidence négative sur la rétention des médecins au Canada.

À propos de la Société canadienne d'ophtalmologie

La Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) est l'autorité nationale reconnue en matière de soins oculaires et visuels au Canada. En tant que médecins et chirurgiens ophtalmologistes, ses membres veillent à ce que la population canadienne reçoive les meilleurs soins oculaires médicaux et chirurgicaux possibles, en encourageant la poursuite de l'excellence en ophtalmologie et en procurant des services de soutien à ses membres en exercice.

La SCO regroupe plus de 1 100 ophtalmologistes et 220 médecins résidents en ophtalmologie. Elle collabore avec le gouvernement, d'autres sociétés de spécialité nationales et internationales, des communautés universitaires (ACUPO), des partenaires provinciaux et sociétés affiliées et d'autres professionnels des soins oculaires et groupes de patients pour promouvoir une politique en matière de santé oculaire et visuelle au Canada.